

Epreuve : 101

Matière : 9320

Session : 2022

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

« Si Peau d'âne m'était conté, / J'y prendrais un plaisir extrême ; / Le monde est vieux, dit-on, j'en suis sûr ; cependant / Il le fait amuser encore comme un enfant. » Écrivait La Fontaine dans Le pouvoir des fables en 1678. Qu'est-ce que ce « Conte de Peau d'âne » qui procure tant de plaisir et dont on amuse les enfants, jusqu'au jeune Louis XIV, comme en attestent les mémoires de son premier valet de chambre ? Presque devenu un hyperonyme tanté d'un certain sens péjoratif, le « Conte de Peau d'âne » semble avoir mauvaise presse puisqu'on le retrouve dans les dictionnaires de l'époque aux côtés de termes tels que « contes de vieilles » ou « contes à dormir debout. » Le conte était alors un genre peu sérieux qui servait à amuser nourrices et enfants, le roi au contraire du feu. S'il est vrai que le conte tire son origine de la tradition orale, comme en atteste le titre des manuscrits que Charles Peuvault offrit à Madame de Sévigné en 1695 : Contes de ma mère l'Oye, faisant écho à des récits brefs de la Bibliothèque bleue, il s'est progressivement fixé par écrit. Tout d'abord à travers les livres de contes à la fin du Moyen Âge, jusqu'à son explosion à la fin du XVIII^{ème} siècle. Dans son ouvrage fondateur de 1928, Mary Elisabeth Seren s'est attachée à étudier cet épisode littéraire de la fin du XVIII^{ème} siècle, La mode des contes de fées (1685-1700). S'il y a mode, c'est qu'il y a goût et c'est que ces récits brefs ont trouvé leur public et le moyen de lui plaire.

La critique actuelle, de Gilbert Rayen en 1967 jusqu'à Jean-Paul Sermain au XXI^{ème} siècle, a puis son de resituer les contes dans leur contexte historique, social et culturel : ces productions écrites doivent être étudiées dans la perspective de leur création pour en dégager à la fois leur sens et leur finalité. Mais nous savons aujourd'hui que le conte penche davantage du côté de la « culture savante » que de celui de la « tradition orale », pour reprendre la terminologie utilisée par Marc Sraiano en 1983. Qu'est-ce que le conte à la fin du XVIII^{ème} siècle, et plus particulière-

lement chez celui que la postérité présentera comme le plus grand conteur français ? Quel est le enjeu de ce récit, cette fiction narrative brève inscrite dans l'épopée et l'échouerie par la formule liminaire « il était une fois » ? Charles Perault, bras droit de Collet et plume du pouvoir, a écrit de nombreux poèmes et textes édifiant le règne de Louis XIV avant de se faire conteur. Alors, « le conte est-il un récit édifiant ? » La question ainsi posée amène à s'interroger sur le but du conte et l'intention de l'auteur. Pour qui le conte serait-il un « récit édifiant » ? Qui est-ce que visait-il à édifier, c'est-à-dire « chanter les braves », « élire », « vanter les mérites » ? Par quel(s) moyen(s) le conte se fait-il « récit édifiant » ? Autant de questions qui permettent de se demander comment, dans un contexte social et culturel bien précis, le conte remplit la fonction de faire l'éloge de la modernité chez Charles Perault ?

Afin de tenter d'explorer les différents aspects soulevés par cette interrogation, nous étudierons le façon dont la critique actuelle a révisé que le conte remplit une fonction édifiante au regard de l'actualité de son écriture. Puis, en étudiant la chronologie dans laquelle survient le conte et leur dénonciation par certains critiques, nous tenterons de nuancer la portée édifiante de certains récits du conte de fées littéraire. Enfin, nous aborderons la façon dont Charles Perault fait de ses contes un véritable outil servant l'éloge de sa modernité tout en participant à l'évolution d'un genre nouveau.

De nombreux critiques actuels se sont attachés à démontrer que le conte, notamment par le biais de Charles Perault, devait être remis dans son contexte pour en comprendre à la fois le sens et le but. Nous pouvons alors supposer que le conte, produit de son contexte social et culturel, remplirait une fonction édifiante au regard de celui-ci.

Tout d'abord grâce aux études, pour ne citer qu'elles, de Tony Chevalier dans son édition des Contes parue chez Champion en 2012 et de Jean-Paul Sarrailh, nous pouvons constater que le conte est un récit édifiant (cette fois-ci on généralise) l'esthétique galante. Rappelons les quatre caractéristiques de l'esthétique galante décrites par Alain Vieta

dans La France galante en 1681 : Premièrement, l'esthétique galante promeut la gaieté. Cela explique pourquoi les fables de La Fontaine ont eu tant de succès dans les cercles mondains de la fin du XVIII^{ème} siècle. Ensuite, l'esthétique galante vise la simplicité et la clarté du propos. Prenons à ce sujet l'exemple du conte "Les Fées", souvent décrié comme étant un "squelette" de conte. Pourtant si on le met en regard avec l'un de ses antécédents "Les enchantements de l'éloquence" de 17^{ème} L'Héritier, paru dans ses Œuvres mêlées en 1695, force est de constater le brillant travail d'épuration narrative effectué par Peauvert : toute la trame narrative de l'écrit de 17^{ème} L'Héritier se trouve concentrée en un récit très bref sans pour autant manquer de faire comprendre l'importance de la polémique et du sarcasme incarnés par la cadette et sa récompense en bijoux lui sortant de la bouche. L'esthétique galante vise la science et la gaieté, mais réticérons-la les "écrits enjoués" de Charles Peauvert et l'esprit qui sous-tend les contes contemporains de ce dernier, notamment les souvent très drôles contes de Madame D'Aulnay. Enfin, l'esthétique galante vise à l'édification de la langue française.

Cette édification de la langue française, séparée à la langue latine ou grecque, fait également partie de la Querelle des Anciens et des Modernes dans laquelle Charles Peauvert s'inscrit. En effet, c'est en 1687 qu'il lit le poème "Le Siècle de Louis Le Grand à l'Académie Française" et qu'il engendre le conte de Bateau. Pour Charles Peauvert et les partisans des Modernes, le siècle de Louis XIV est supérieur à celui d'Alexandre Le Grand ou celui d'Auguste. Pour Marc Fumagalli, dans "Les Contes de Fées et leur sens secret, l'éloge de la modernité au siècle de Louis Le Grand" RLHF en 2011, les contes de Peauvert sont un argument de taille dans la Querelle des Anciens et des Modernes et le conte "Les Fées" serait une célébration de la langue française. C'est ainsi que l'on peut comprendre la morale du conte ainsi "démystifiée" :

Les Diamants et les pistoles

Peuvent beaucoup nuire les esprits.

Cependant ces choses pures

Sont plus de force et sont d'un plus grand prix.

Enfin, tout en s'inscrivant dans l'esthétique galante et en se faisant argument dans la Querelle des Anciens et des Modernes, le conte est également un écrit éducatif qui illustre les valeurs de l'honnête homme et de l'honnête femme en société. Rappelons que le conte de fées littéraire français naît dans les cercles de sociabilité mondaine. On y prône l'idéal d'honnêteté, de droiture, de sarcasme enjoué et l'art de la belle conversation. Si les "Diamants et les pistoles" de Peauvert s'inscrivent dans les "Enchantements de l'éloquence" ... 3.1.19

de M^{lle} L'Héritier, Tony Cheeraert indique, dans sa notice de "Cendrillon" en 212 que "La magie de la marivaine n'est [non] d'autre que la transposition féerique de l'éducation et de la civilité".

Le conte nait donc un récit édifiant, argument dans la Querelle des Anciens et des Modernes, transposition féerique visant à glorifier le siècle de Louis XIV tout en faisant la promotion de l'esthétique galante.

Pourtant, le conte n'est-il que cela ? Si l'on étudie la genèse du conte ou les différentes critiques dont il a fait l'objet, on peut penser à tort en lui "un récit [réellement] édifiant".

S'interroger sur l'essence du conte : "est-il ?" invite à explorer son origine. Retracer, de façon diachronique, la genèse de ce genre peut s'avérer une tâche complexe tant il y a de "bouille" et de flou autour de sa genésité. En effet, il suffit de lire la préface que donne Charles Perrault à ses contes en vers chez Cyprien en 1694 pour se rendre compte que la frontière entre "Nouvelle" ("Grisélidis"), "Conte" ("Peau d'âne") et "Fable" ("Les souhaits ridicules") est mal délimitée. Toujours dans cette préface, il oppose les "Fables" des Grecs et des Romains aux "Contes que nos aïeux ont inventés pour leurs Enfants". Ainsi, bien que Perrault compare chacun des six contes en vers à un équivalent antique, "La Malice d'Éphèse" de Pétrope pour "Grisélidis", "Psyché" ou "L'Âne d'or" d'Apulée pour "Peau d'âne" ou "La Fable de Jupiter et du laboureur" d'Esop pour "Les souhaits ridicules", on ne peut pas faire de ces récits antiques les ancêtres du conte tel qu'il nous parvient au XVIII^e siècle. Justement, parce que selon Perrault, ces modèles antiques ne sont pas moraux : ils ne visaient alors aucune espèce d'édification du côté de la morale.

Qui situer l'origine du conte de fée littéraire ? M^{lle} L'Héritier en fait remonter aux "contes gaubis" des "Gaubadours de province". Ils ont inspiré, notamment, le Décameron de Boccace à la fin du Moyen Âge ou encore les Récitations et jeux de vers de Bonaventure des Périers. Cette veine gauboise est celle dans laquelle s'inscrivent les Contes et Nouvelles de la Fontaine publiés plusieurs années avant la mode du conte de fée littéraire. Ces contes sont giras, mais nous retiendrons notamment du tendancieux "Comment l'esprit vient aux filles" du célèbre fabuliste. C'est pourquoi ils ont été condamnés. Et ce fait, le conte, dans son essence initiale, n'a pas vocation à être un récit édifiant. Il semble visa d'abord le plaisir du lecteur.

..4.1.16

Epreuve : 101 Matière : 9320 Session : 2022

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

M^{me} D'Aulnay confirme cela lorsqu'elle dit, selon son amie M^{me} de Juvet, qu'elle écoutait avec de contes qu'il paraît son éclectisme. Le plaisir semble alors animer les contes avant toute chose. "On veut de la nouveauté et de la gaieté" expliquait la fontaine. C'était dans l'air du temps. Heureux et gais, les contes de fées célébraient le sort, nous l'avons évoqué, conformément aux codes de l'esthétique galante. Mais comment le conte, tout en continuant de plaire, peut-il aussi répondre aux codes de ce que la critique postérieure appela l'esthétique classique ?

La doctrine "classique" vise plusieurs idéaux, notamment la bienséance et la vraisemblance. Comment le conte de fées, lieu d'expression de l'imaginaire et de la merveille, peut-il répondre à ces critères ? Rappelons pas que le "classicisme" doit beaucoup à la philosophie de Descartes et nombreux sont les critiques qui parviennent à trouver de la raison dans le conte. Nous pouvons penser à l'Abbé de Villiers dans ses Entretiens sur les Contes de fées en 1699 qui souligne que rien ne paraît mieux qu'on a apprécié des romans par "esprit de Bagatelles" que de voir qu'on leur compare des histoires (contes) "à dormir debout". Au siècle suivant, André Chénier, poète, alla même jusqu'à dire au sujet des contes : "il est bon d'avoir une fois en sa vie ces ouvrages et ceux de sommeil dormance pour reconnaître jusqu'où l'esprit humain peut aller lorsqu'il marche à quatre pattes". Comment le conte peut-il être un récit édifiant, qui "élève", si certains pensent au contraire "qu'il marche à quatre pattes" et que ces "sommeils" ne sont que bêtises ?

Charles Perrault répondra, dans sa préface de 1694, que le conte de fées, moderne, peut rivaliser avec les auteurs antiques sur le terrain de la morale. Toujours en s'inspirant dans la Querelle des Anciens et des Modernes, Charles Perrault énonce d'entrée de jeu lors de la publication des contes en vers : "Je prétends même que mes filles maintient mieux d'être racontées que la plupart des contes anciens, et particulièrement celui de la Fontaine d'Epire et celui de Psyché, si on les regarde du côté de la morale, chose principale dans toutes sortes de fables." La morale : voilà le terrain sur lequel

La modernité peut rivaliser avec la doctrine des anciens (et notamment, implicitement, avec les contes grivés de La Fontaine). En joignant la moralité de ses contes, Charles Perrault répond aux exigences esthétiques et empiriques de son temps. Du côté de la vraisemblance, Perrault répond, dans sa "préface" de 1694 que "l'histoire de la fable d'Ephise est de la même nature que l'histoire de Guisuldis, ce sont l'une et l'autre des nouvelles, c'est-à-dire des récits de choses qui peuvent être arrivées et qui n'ont rien qui étonne absolument la vraisemblance." →

Du côté de la bienséance, il suffit de comparer certains contes de l'auteur avec ses intertextes, par exemple, la "Pelle aux bas dormant" qui s'inspire d'une nouvelle de Boccaccio et du Peccatore du XIV^{ème} siècle. Dans ces sources d'inspiration, le Prince découvre la princesse endormie et s'unit avec elle pendant son sommeil, sans son consentement. C'est lorsque l'enfant qui lui fait ôter l'épine de son doigt en le seyant que la belle endormie se réveille. Charles Perrault fait s'unir le couple de façon consentie. Il en fait de même avec "Le Petit Chaperon rouge" étant de sa vision la scène de cannibalisme où le loup fait manger sa grand-mère à l'enfant, et boit son sang, sans que celle-ci ne le sache dans "Le conte de la mère-grand".

Ainsi, bien que le conte ne semble pas, dans son origine, relever d'une fonction édificatrice, Charles Perrault s'est attaché à faire de ses contes de fées des récits édifiants du point de vue de la morale. Tout en valorisant l'esthétique grivote, il a aussi su satisfaire aux exigences de ce que les Romantiques appelleraient deux siècles plus tard "le classicisme". Si on étudie de plus près les caractéristiques du classicisme décrites par A. Goussier dans son ouvrage Le Classicisme, les doctrines classiques du plaire-docere et de l'utile dulci et la rixé, la fonction du conte ne s'excluent pas. Au XVII^{ème} siècle, un livre ne doit pas seulement plaire, il doit aussi instruire, sans peine de subir la censure - à laquelle n'ont pas échappé les contes grivés de La Fontaine - Qu'à cela ne tienne, Perrault a aussi une réponse à donner de ce côté-ci en précisant que les gens de bon goût "ont été bien aise de remarquer que ces bagatelles n'étaient pas de pures bagatelles, [...] et que le récit enjoué dont elles avaient été enveloppées n'avait été choisi que pour les [morales] faire entrer plus agréablement dans l'esprit et d'une manière qui instruisît et divertît tout ensemble." → Si l'on a reproché à certaines de ses contemporaines de vouloir plaire avant que d'instruire - notamment Mme D'Aulnay - Charles Perrault

cherche autant à instruire que plaire, le « récit plaisant » étant surtout un moyen en vue d'une fin : celle de faire des contes des récits qui renferment « une morale » valable et instructive. »

Si le conte, vix à l'édification des idéaux de l'esthétique galante tout en se faisant argument dans la querelle des Anciens et des Modernes, il apparaît que 'il n'en a pas moins été, à ses premières, un genre peu moral, visant à divertir sans instruire et qu'il a souvent été dénoncé comme « semelle » voire une « démenche » de l'esprit humain. Nous pouvons nous demander ce que soit ce genre de ce genre complexe et neuf qui s'est développé de façon à la fois rapide et dont l'épisodicité fut de courte durée ? Notons que Mary Elisabeth Stoeur situe les bornes de celui-ci entre 1685 et 1700. Et si le conte de fées littéraire, sous la plume de Charles Perrault visait une fonction littéraire plus ambitieuse : celle d'être d'être le récit édifiant par excellence, édifiant avant le siècle que l'Homme et faisant l'incarnation de l'éloge de la Modernité ?

Pour répondre les thèses antiques qui ont mis au jour que le conte est un récit qui vante les mérites de la langue française - Marc Fumaroli et de l'esthétique galante - Tony Chaumont -, nous pouvons ajouter que le conte fait l'éloge de la modernité sociale, historique et politique de son temps. En effet, les contes de Perrault, ceux en prose notamment, sont émaillés de références et d'éléments de la réalité contemporaine à l'écriture. Dans « La Belle au Bois dormant », on tente de recréer l'héroïne à l'aide de « l'eau de la Reine de Hongrie » de même que la Belle-même veut la manger « à la sauce rosbif ». Les références aux miroirs où « on peut se voir des pieds à la tête » dans « La Belle au Bois dormant » ou « Cendrillon » font référence à la nouveauté technique des miroirs de plein pied inventés par la manufacture de Saint-Gobain. Citons aussi dans « Cendrillon » la référence aux « manches de la bonne fortune » référence explicite à la mode de l'époque ou encore le lien d'œil aux « Offres de Nouvelle création » initiées par Colbert dans « Le Petit Poucet ».

Ces références à la réalité contemporaine nous font comprendre que ces fées et ces merveilles mises en scène dans les contes de fées, sont aussi, en grande partie, l'allégorie du règne de Louis XIV. Le Roi Soleil avait donné, au début de son règne, des fêtes enchantées pour célébrer son accession au pouvoir dont les plaisirs de l'île enchantée : le titre même n'est pas sans rappeler celui du conte qui est considéré comme l'un des premiers « des fées et des opes » à savoir « l'île de la félicité » inspiré à l'Histoire d'Hypolyte, conte de Duglès de Mme D'Aulnoy en 1690. C'est d'ailleurs cette même conteuse qui compose la dédicatoire de ses contes de 1697, la Princesse Belatrix, à une fée.

Les fées et les merveilles sont donc les transpositions allégoriques des merveilles du règne du Roi Soleil. Charles Perrault, auteur du "Siècle de Louis Le Grand" et de nombreux poèmes à la gloire du roi, dont les "Odes au mariage du Roy", semble poursuivre la promotion politique et sociale de son époque grâce à ses "contes édifiants".

Non content de faire l'éloge de la modernité de son siècle, l'auteur du Parallèle des Anciens et des Modernes, en quatre volumes, se fait aussi le chantre de la modernité littéraire. Sous la plume de Charles Perrault, s'est tout d'abord une langue nouvelle qui s'invente. Cette langue nouvelle mûrit la naïveté enfantine à la fois par les multiples formules de répétitions présentes dans le texte : le roi et la reine de "La Belle au bois dormant" qui étaient "si fâchés, [...] si fâchés" de n'avoir point d'enfant, Cendrillon qui répond, en pleurs, à sa marraine "je voudrais bien... je voudrais bien...", et à la fois par les fameuses formulettes - sorte de formules magiques frappantes et simples à retenir. "Le Petit Chaperon rouge" est aussi célèbre par sa formule "écume" : "Toue la bobinette, la chevillette cherra". Une langue nouvelle s'invente aussi dans le conte par sa dextérité à allier archaïsme et néologisme : La poutrelle a gardé en mémoire le fameux "je ne vois rien que le soleil qui perchoit et le soleil qui cendoit" de la mystérieuse sœur femme de "La Bête bleue". "Poudroya" et "cendroya" sont déjà des archaïsmes pour l'époque. Quant aux néologismes, bien que Perrault emploie une seule fois le terme "bonbon" dans ses contes, c'est à Madame D'Aulnoy qu'on attribue ce néologisme, conjointement avec celui de "jajoux" dont le redoublement consonnantique vise à mimer l'oralité et le ton de l'enfance.

Au-delà d'une langue, nous pourrions même nous demander si ce n'est pas un genre qui s'invente sous la plume des conteurs et conteuses de la fin du XVII^e siècle. Comme l'a souligné Nadine Jaouen en 2002 dans son ouvrage Naissance des Contes de fée féminin, le genre du conte de fée semble répondre à une certaine codification : ils comportent presque tous le titre rhématique (de quoi on parle), le titre rhématique (la femme, le conte) selon la terminologie de Claude Genette, l'incipit en "il était une fois", le récit et la morale en vers. Ainsi, presque tous les contes de fées de la fin du XVII^e siècle répondent aux mêmes codes, même s'il en est qu'un genre nouveau et ce fait entier étaient en train de s'inventer sous les yeux émerveillés et intrigués des contemporains.

Si le conte de fées est un récit "édifiant" à la gloire de la modernité historique, sociale, et littéraire de son temps, le conte, chez Perrault pouvait faire également figure d'exemplum. Nous pourrions nous demander si, selon l'auteur, au premier technique prôné par les partisans des Modernes,

Epreuve : ...101...

Matière : 9320

Session : 2022

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroter chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

ne devrait pas répondre un progrès humain et moral. On a souvent confondu la morale (chrétienne, éthique) et les mœurs. C'est pourquoi certains lecteurs et critiques ont souligné le manque de moral de certains paysans "peu édifiants". Il est vrai que, quoi qu'on dise, Perrault dans sa "préface" de 1694, le vice n'est pas toujours puni et la vertu pas toujours récompensée. La "curieuse épouse de la belle blonde" n'est pas punie de sa désobéissance, selon le schéma de Claude Bremond qui souligne que dans le conte, la notion de "dérèglement" entraîne un "châtiment", de même qu'on punit à comprendre quel est le "malin" du fils du "pauvre" du "petit chat" pour être "récompensé" d'une telle élévation sociale. C'est que le but de Charles Perrault, au-delà de se situer sur une simple morale manichéenne qui opposait le bien au mal, est davantage de critiquer et dénoncer les mœurs et les travers de ses contemporains pour les pousser vers le progrès moral, le progrès humain, en leur proposant des modèles. Du côté de la dénonciation, on voit comment la coquette et justifiée : par le biais des sœurs de Conduillon notamment qui sont tournées en ridicule. La cupidité engendre des alliances monstrueuses comme le père du prince de "La Belle au bois dormant" qui épousa une ogresse pour ses grands biens. Quant à "La Belle Blonde", le plus sombre et le plus violent des contes, n'est-ce pas l'hubris, la colère et la violence de l'époux meurtrier qui sont punis par la décapitation.

Les moralités des contes opèrent un retour à la réalité contemporaine. Le conte s'inscrit dans un espace rhétorique et utopique pour mettre en scène un récit merveilleux allégorique. Les moralités démythifient les contes pour en donner un éclairage contemporain, comme on atteste la dernière partie de la morale de "Conduillon" qui s'adresse directement aux lecteurs de son temps. La cupidité, la coquette et l'inconstance féminine (les femmes qui n'attendent plus un époux cent fois et toujours endormant de "La Belle au bois dormant" par exemple) Perrault offre des modèles de patience et d'obéissance : "Grisélidis", de piété et de carité : "Les fées", d'obéissance, d'abnégation et de pardon : "Conduillon". Le conte, chez Charles Perrault, deviendrait

celui-ci n'est pas seulement édifiant et vantant les vertus morales et chrétiennes dont ses contemporains avaient dépourvus, il devient un outil de réflexion sur les mœurs de son temps autant qu'un outil didactique. Charles Perrault, en peignant ainsi des portraits négatifs et en leur opposant des portraits positifs s'inscrivait lui aussi dans la démarche moraliste empruntée par La Bruyère et La Rochefoucauld, dont certaines maximes ne sont pas sans rappeler certaines des moralités de notre conteur.

En définitive, nous avons pu exposer la façon dont le conte remplit une fonction édifiante à la fois au regard de la Querelle des Anciens et des Modernes, puisqu'ils "Ce lient allégoriquement la langue française" selon Marc Fumaroli, et à la fois au regard de l'esthétique galante et de l'idéal de l'honnêteté prôné par les cercles mondains. Malgré cela, après l'étude des origines du conte, en dehors de sa généralité de "conte de fées littéraire", nous avons mis au jour que sa taxinomie est complexe et que le conte n'est pas, de nature, un "récit édifiant". C'est en s'inscrivant dans les codes de l'esthétique dite "classique" que le conte de fées littéraire français, notamment sous la plume de Perrault, et en satisfaisant à la doctrine du plaire-docere, plaie et instruit que les conteurs ont fait gagner ses lettres de noblesse à un genre mal-consideré, relégué au rang de "récits de vieilles" et de "contes à dormir debout". Enfin, nous avons étudié la façon dont Charles Perrault a fait de ses contes un véritable outil servant l'éloge de sa modernité tout en participant à l'évolution d'un genre nouveau. Le conte de fées littéraire français est bien le fruit de son contexte historique, social et culturel, et au-delà d'en être le fruit, il s'en fait la célébration : récits hautement édifiants aussi bien édifiant la gloire du siècle et des propres techniques qu'édifiant l'homme et la société, au sens de rendre meilleur. C'est sans doute cette vertu edificatrice du conte dont se souviennent Voltaire dans son Tricorne et Diderot dans son supplément au voyage de Bougainville au siècle suivant, pour faire évoluer le conte de fées littéraire vers le conte philosophique, genre mutant tout autant à réfléchir sur la nature profonde de l'homme.

